



Melun, 11 janvier 2021

Madame l'Inspectrice d'académie,

Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale de Seine-et-Marne

Cité Administrative, 20, quai Hippolyte Rossignol,  
77010 MELUN Cedex

Objet : autorisation d'absence

Madame l'Inspectrice Académique de Seine-et-Marne,

C'est avec incompréhension que depuis le début de l'année, des collègues nous interpellent au sujet d'absences exceptionnelles accordées avec traitement par leurs IEN, mais qui, au final, s'avèrent, malgré des écrits et des promesses, n'être pas payées.

Incompréhension de constater que leurs supérieur(e)s direct(e)s, ces maillons hiérarchiques au plus près du terrain, ayant en tête l'itinéraire et les états de services de chacun, puissent ainsi leur promettre, pour des circonstances exceptionnelles et parfois dramatiques, un regard bienveillant qui ne sera malheureusement pas suivi d'effet.

Car, ces demandes, Madame l'inspectrice, ne ressemblent en rien à des faveurs superflues. Il s'agit dans bien des cas de pouvoir accompagner sa famille lors d'un deuil, lors d'un rendez-vous juridique, ou encore de pouvoir se rendre à une consultation médicale chez un spécialiste qui n'a que faire des calendriers scolaires. Évidemment, certains de ces rendez-vous n'entrent pas, stricto-sensu dans le cadre des demandes d'autorisation d'absence, mais la pratique, la connaissance des parcours de chacun, la spécificité d'événement inattendus ou prévus mais incontournables offraient, jusqu'à présent la possibilité aux IEN de mettre en œuvre cette bienveillance, dont le ministre parle si souvent.

C'est sans doute ce qui explique cette amertume dont les collègues nous font part. Ils le vivent d'autant plus mal que le paiement ou non de ces autorisations relèvent de l'aléatoire et des territoires... la Seine-et-Marne semblant cette année plus mal lotie que d'autres départements. Une Seine-et-Marne qui se distingue une nouvelle fois en négatif.

**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC**

Section de Seine-et-Marne - 32 Bd de l'Almont - BP 85 - 77001 MELUN CEDEX Téléphone : 01 64 09 54 00 - Fax : 01 60 68 18 76 - <http://77.snuipp.fr> - [snu77@snuipp.fr](mailto:snu77@snuipp.fr)

Une réalité qui accroît l'agacement ambiant... car non content d'enseigner dans le département le plus mal doté de France, dans l'académie métropolitaine sans doute la plus compliquée, nos collègues cherchent un signe de reconnaissance de la difficulté de leur travail, sans jamais le trouver.

C'est pourquoi, Madame l'inspectrice, il nous semble urgent de rendre plus cohérent les messages venus du terrain et de revenir à une lecture plus conforme avec l'esprit des règlements, esprit, qui jusqu'à il y a peu laissait la possibilité aux IEN d'accorder, à titre exceptionnel et bienveillant, des absences avec traitement.

Il y va aussi du crédit des IEN dont la parole et même l'autorité risqueraient d'être mis à mal, s'ils étaient cantonnés à des rôles de simples subalternes sans autre autorité que de réprimander et menacer. Ce geste serait même un gage d'efficacité... car la lassitude risque d'être mauvaise conseillère. Nous pensons notamment à tous nos collègues, qui, par conscience professionnelle demande à s'absenter une demi-journée pour honorer un rendez-vous médical et qui au nom du 1/30 indivisible se voient « gratifiés » d'une journée de retrait de salaire. Il y a peu de chance qu'avec un tel traitement il fasse de nouveau l'effort d'une présence sur une demi-journée.

C'est du reste aussi l'effet pervers des jours carences, dont l'incohérente double peine est apparue au grand jour à l'occasion de la crise de la Covid, avec le risque de voir des collègues retarder une consultation nécessaire, pour ne pas perdre une journée de maigre salaire.

Il serait en tout cas important que la bienveillance devienne plus qu'une antienne en direction de la presse et de l'opinion public, mais une pratique d'une hiérarchie à l'écoute du malaise qui secoue notre profession.

Nous vous prions de recevoir, Madame l'Inspectrice d'académie, l'assurance de notre attachement aux valeurs du Service public d'éducation.

Mialinoro Reboul Thierry Grignon pour le SNUipp-FSU 77

**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC**

**Section de Seine-et-Marne** - 32 Bd de l'Almont - BP 85 - 77001 MELUN CEDEX Téléphone : 01 64 09 54 00 - Fax : 01 60 68 18 76 - <http://77.snuipp.fr> - [snu77@snuipp.fr](mailto:snu77@snuipp.fr)